CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E185576** **VALABLE JUSQU'AU** **30/12/2027**

ÉDITÉ LE 30/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/06/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2020B00276

Siret : 884 692 633 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3721174

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 161010845 F 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 161010845 F 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : MENUISERIE BUSNOT

CHEMIN DE LA RACINIERE
LES BROUSSES
61800 CHANU

Téléphone : 06 13 26 64 73 **Fax :**

Portable : 06 13 26 64 73

Responsabilité légale :
BUSNOT GUILLAUME GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / BUSNOT NÉ LEBLANC STEPHANIE, EMILIE, SYLVIE CO-GÉRANTE

Site Internet :

E-mail : menuiserie.busnot@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 712 092 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	1	04/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2026 14:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E185576** **VALABLE JUSQU'AU** **30/12/2027**

ÉDITÉ LE **30/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/06/2020
Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2020B00276

Siret : **884 692 633** **00016**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 3721174

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 161010845 F 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 161010845 F 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **MENUISERIE BUSNOT**

CHEMIN DE LA RACINIERE
LES BROUSSES
61800 CHANU

Téléphone : 06 13 26 64 73 **Fax :**
Portable : 06 13 26 64 73

Site Internet :
E-mail : menuiserie.busnot@orange.fr

Responsabilité légale :
BUSNOT GUILLAUME GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / BUSNOT NÉ LEBLANC STEPHANIE, EMILIE, SYLVIE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Plâtrier / Plaquiste)	04/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	23/10/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	11/02/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2026 14:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.